

Le 16 mai 2019

**Province de Québec
Ville de Rimouski**

Le **JEUDI** seize mai deux mille dix-neuf, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 17 h 03, sont présents :

Madame la conseillère Cécilia Michaud, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

2019-05-334

1 ADHÉSION - PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2019-2020 - VILLE DE RIMOUSKI

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski a été informée en avril 2019 du renouvellement du programme Rénovation Québec pour la programmation 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE ce programme permet d'accorder une aide financière à la rénovation résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement du programme Rénovation Québec comprend le volet II, soit les interventions sur l'habitation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski désire adhérer au volet II du programme Rénovation Québec;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu que le conseil :

- informe la Société d'habitation du Québec que la Ville de Rimouski entend participer au programme Rénovation Québec pour la programmation 2019-2020, qu'elle entend affecter à cette fin une somme de 250 000 \$ pour l'année financière 2019-2020, ce qui représente un montant total de 500 000 \$ en incluant la part égale versée par la Société d'habitation du Québec, que le programme municipal qui sera instauré ne vise que les catégories d'interventions issues du volet II de ce programme et qu'un maximum de 15 % de ce budget pourra être affecté à des interventions hors secteur;

- autorise la directrice du Service urbanisme, permis et inspection à signer les ententes de gestion et de sécurité relatives au programme Rénovation Québec. La Ville accordera le montant en aide financière au projet et adoptera à cet effet un règlement de rénovation pour l'application du programme Rénovation Québec.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité le sujet à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à 17 h 05.

Marc Parent, maire

Monique Sénéchal, greffière de la Ville